



LA VIOLENCE ÉDUCATIVE ORDINAIRE COMMENT SORTIR DE L'ENGRENAGE ?

En France, en 2014, la loi interdit de frapper un adulte, un animal, mais pas un enfant. Vingt-trois des vingt-huit pays de l'Union européenne ont adopté la loi pour l'abolition des châtiments corporels. Pas la France.

Au pays du Pater familias, les traditions ont la vie dure... En attendant que notre pays abandonne officiellement la fessée comme méthode éducative, il nous a semblé opportun de nous interroger à la fois sur les racines de cette violence, sur ses manifestations, comme reflet de notre société, mais aussi sur les moyens de prévention, notamment à travers l'accompagnement des parents. Dans nos pratiques éducatives, force est de constater les bienfaits du maternage proximal comme antidote à la violence en prenant garde toutefois d'éviter les écueils et les risques des méthodes de remplacement comme la communication non-violente. Un dossier pour avancer et réfléchir ensemble !

NOTRE SOCIÉTÉ, MIROIR DE NOTRE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE

*Sophie
Elusse*

La société patriarcale dans laquelle nous évoluons a constitué les fondements de notre philosophie éducative, et ce depuis des millénaires. En établissant la relation éducative comme une relation de pouvoir, elle s'est appuyée sur une opposition : celle de la responsabilité des éducateurs face à l'immaturation des enfants, la seconde justifiant à elle seule l'usage des châtiments par les premiers.

Les premières traces écrites attestant de la pratique des châtiments corporels envers les enfants remontent à plus de 5000 ans. Or la société des chasseurs-cueilleurs ne punissait vraisemblablement pas ses enfants.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'apparition de la violence éducative. La première serait liée au changement de mode de vie qu'a impliqué l'apparition de l'agriculture et de l'élevage. S'est en effet opéré à cette période un rapprochement des naissances du fait de la sédentarisation des populations. D'un enfant tous les cinq, six ans, on est passé à un enfant tous les deux, trois ans par foyer. Une certaine jalousie, qui a pu se traduire par des manifestations violentes de la part des aînés, trop vite relégués à la place de «grands», a pu à son tour provoquer des réactions de défense et de protection des mères vis-à-vis de leurs bébés, impliquant elles-mêmes une forme de violence à l'égard de leurs aînés. Cela se serait ainsi transmis puis aurait été reproduit, par mimétisme, par les enfants devenus grands et parents à leur tour. Et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui.

La seconde hypothèse, qui pourrait d'ailleurs être à la fois complémentaire et suite logique

de la première, en regard de l'évolution de notre civilisation, est que la sédentarisation a entraîné une certaine hiérarchisation de la société. Les conflits et les guerres opposant les différents peuples, tribus ou villages ont naturellement poussé les adultes à préparer leurs enfants à devenir chefs ou guerriers et à les endurcir en les formant au combat.

De ce fait, au cours de l'histoire de l'humanité, on peut dire que 80 à 90 % des hommes et des femmes ont subi la violence au cours de leur enfance (et bien sûr au-delà). À cette échelle, peut-on imaginer que ce bain de violence n'ait pas eu un impact durable sur les comportements humains et, partant, sur l'idée même que les hommes se font d'eux-mêmes? C'est en tout cas la conclusion d'Olivier Maurel dans son dernier livre, *La violence éducative: un trou noir dans les sciences humaines*¹: «*Enfin, c'est la quasi totalité de l'humanité qui a été conditionnée de cette façon; il s'agit d'un fait anthropologique dont l'importance quantitative et les conséquences sont incontestables.*»²

Un conditionnement qui prend racine dès l'enfance

La relation de pouvoir sur laquelle s'est construite notre philosophie éducative s'exerce à travers différentes formes de contraintes qui, pour beaucoup, sont des formes de violence que les adultes supportent très mal quand elles leur sont infligées mais qu'ils trouvent normal de faire subir aux enfants... parce que ce sont des enfants. Les répercussions sont nombreuses à l'âge adulte et touchent toutes les sphères de notre société: de l'école au foyer, en passant par la politique, les arts ou la publicité. Et j'en passe.

Le recours à la violence comme mode éducatif a pour conséquence immédiate d'exclure celui qui en est victime. Un enfant, même s'il ne subit pas de violence physique, par le simple fait d'être puni en étant isolé dans sa chambre, par exemple, ou privé de sortie, se retrouve exclu. De même, dans notre société, on exclut les « éléments perturbateurs », que ce soit à l'école (de l'enfant relégué au fond de la classe ou privé de récréation à celui qui subit renvoi sur renvoi pour cause de comportement inadapté, d'absentéisme – auquel cas on répond à l'absence par une exclusion qui débouchera forcément sur une absence de plus. On n'est plus à une contradiction près!), dans le milieu

du travail (blâme, mise au placard, harcèlement, etc.) ou encore dans le système carcéral (voir encadré page 31).

Quid des violences conjugales? Selon un rapport de l'UNICEF publié en septembre 2009 suite à une étude réalisée dans 68 pays, plus de 50% des jeunes filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans estiment qu'un mari est en droit de frapper ou de battre sa femme dans certains cas.³ De même, un enfant conditionné dès son plus jeune âge à intégrer l'idée que la violence qu'il subit est pour son bien a toutes les chances d'admettre et d'accepter plus tard, une fois devenu adulte, les injustices dont il sera victime ou témoin, voire de les encourager.

Au cours de l'histoire de l'humanité, on peut dire que 80 à 90 % des hommes et des femmes ont subi la violence au cours de leur enfance.

Une attente sociale plus qu'une réelle conviction de « bien faire »

La société exerce une pression sur les parents attendant d'eux qu'ils aient une certaine attitude envers leurs enfants, attitude dictée par les règles établies et par le schéma bien ancré de la place et du rôle de chacun. Bien souvent, les parents n'ont pas envie de punir leurs enfants. Ils le font pour satisfaire les autres parce qu'ils pensent que la sévérité est une attente sociale.

Lorsque nos choix éducatifs et notre façon de prendre soin de nos enfants diffèrent de la norme, le regard des autres, leurs réflexions et leurs réactions peuvent être très difficiles à appréhender.

En tant que parents maternels et non-violents, nous sommes souvent minoritaires. De nombreux parents font part de leurs difficultés à rester les parents qu'ils souhaitent être pour leurs enfants en présence de certaines personnes ou dans certaines situations, ainsi qu'en témoigne Gaëlle, maman de trois enfants: «*Un goûter chez des amis. Nos deux "deuxièmes" ont le même âge, 2 ans. Le fils des amis renverse le camion-porteur sur lequel mon fils était depuis quelques minutes et mon fils se retrouve par terre. Le pauvre garçon est immédiatement empoigné, fessé et monté dans sa chambre. La punition a duré de longues minutes jusqu'à ce qu'un autre ami aille le chercher. Pas d'explications, pas de regards, retour au jeu. Je n'ai même pas eu le temps de consoler mon fils qui, d'ailleurs, n'avait pas pleuré. Nous sommes restés cois devant cette scène selon moi trop violente. Ce genre de scène me fait mal, mais je ne sais absolument pas comment*

réagir. Difficile d'intervenir dans les méthodes éducatives des autres, c'est tellement un sujet délicat de se sentir critiqué en tant que parents. Eux pensent sans aucun doute faire le mieux pour leurs enfants.»

Nous sommes nombreux à avoir été confrontés à ce genre de situation. Certains pensent qu'il ne faut surtout pas réagir de crainte que l'enfant se fasse réprimander plus violemment encore. On peut essayer de discuter, de compatir avec la personne, éventuellement de prendre le relais lorsqu'on se trouve face à un parent qui craque. Tout dépend aussi de la personne que l'on a en face de soi. On ne réagira pas de la même façon face à un inconnu croisé dans la rue et face à des amis. Dinah explique: «Aux parfaits inconnus, je montre clairement à quel point je suis indignée. Parfois, je me fends même d'une remarque de désapprobation. Pour les autres, je peux éventuellement intervenir avant que ça dégénère car je vois la tension monter.

Je relaye alors le parent» tout en reconnaissant être malgré elle victime de cette attente sociale de sévérité envers les enfants: «J'ai tendance à être un peu plus "sévère" ou exigeante avec mes enfants en public.»

Il existe des groupes de soutien et des réseaux d'écoute⁴ qui viennent en aide aux parents et vers lesquels on peut aussi orienter les personnes que l'on croise ou celles de notre entourage qui peinent à sortir de cet engrenage. En parler et en prendre conscience est déjà un premier pas vers un abandon de la violence: une prise de conscience que l'on souhaiterait voir gagner l'ensemble de la société. ♦

1 Éditions l'Instant Présent (2012). / 2 Op. cit., p. 27. / 3 Op. cit., p. 33. / 4 Voir l'article «Briser l'héritage de la violence: l'accompagnement des parents pour sortir de l'engrenage, un enjeu social, une priorité politique» p. 44 et 45.

PUNIR LES CRIMINELS OU LES ACCOMPAGNER?

Dans nos sociétés contemporaines, l'utilité des sanctions, en particulier des peines de prison, est rarement remise en question. On donne un sens moral, presque religieux à la punition. Pourtant, les peines sont généralement sans aucun rapport avec l'infraction commise et d'une efficacité douteuse (récidives, difficultés de réinsertion, etc.). Il faut, certes, protéger la population des personnes dangereuses, mais est-il indispensable pour cela que les personnes coupables «paient» pour leur faute et souffrent?

En détention, un système quasi béhavioriste récompense la «bonne conduite» en accordant des réductions de peine, tandis que la faute disciplinaire est punie, par exemple, du quartier disciplinaire. Ces procédés, s'ils donnent parfois de bons résultats sur le court terme, ont malheureusement aussi pour conséquence une infantilisation des personnes détenues qui ne favorise guère la responsabilisation nécessaire à leur réinsertion.

Nous jugeons et punissons de manière collective et individuelle sans y réfléchir, comme s'il s'agissait d'une réponse évidente face à un comportement dangereux, violent ou asocial. Pourtant, ajouter une violence institutionnelle à une violence initiale n'a pour effet, le plus souvent, que de multiplier celle-ci. Et si la cause de ce non-sens était à chercher dans l'éducation que nous

avons reçue, enfants, et que nous continuons de donner aux jeunes générations?

Partout, les enfants sont jugés et punis pour leur comportement. Cela commence dès la naissance, ou presque, avec les nombreux «C'est bien!» ou «Non, c'est vilain!» proférés par les parents ou l'assistante maternelle. L'éducateur pose un jugement de valeur — péremptoire mais souvent absurde — sur l'action de l'enfant et sur sa personne. L'adulte se positionne comme un être supérieur à l'enfant, sachant mieux que lui ce qui est bon, bien, beau... ou pas. Le parent confond d'ailleurs souvent le bon sens, la morale, les usages et les habitudes, aveuglé qu'il est par ses propres conditionnements inconscients. Une fois à l'école, l'élève est, là aussi, évalué et jugé de façon quasi permanente. Les punitions, renvois et autres heures de colle sont encore des moyens fréquemment utilisés pour faire cesser un comportement gênant.

Une fois adulte, celui qui a subi ce traitement dans son enfance trouve naturel que les coupables soient punis. Au mieux, il reste psychologiquement du côté de l'enfant victime, passif et résigné face au système. Au pire, il passe du côté des «juges», allant parfois jusqu'à s'opposer à toute forme de bienveillance vis-à-vis des personnes incarcérées.

À l'échelle de la société, on retrouve donc le même schéma qu'au sein de la famille ou

de l'école. Les juges et l'administration pénitentiaire prennent le rôle de l'adulte qui punit «l'enfant méchant» — rôle alors endossé, et souvent accepté, par le condamné. Celui-ci est en quelque sorte «mis au coin», pendant plusieurs mois ou années, pour avoir fait une «bêtise».

Malgré cela, plusieurs aspects de la vie en détention pourraient, dans certaines conditions, être bénéfiques. La rupture avec un milieu de vie parfois toxique, le suivi par le personnel pénitentiaire et le SPIP¹, l'isolement sont autant d'opportunités de réfléchir sur soi et d'évoluer. Mais pourquoi y ajouter des conditions matérielles très dures, la perte de la liberté d'expression et de mouvement, les humiliations, la mise à l'écart et les préjugés?

Seule une société prête à offrir un accompagnement de qualité et à investir des moyens humains et matériels, aussi bien pour les délinquants que pour les enfants, sera susceptible d'amener ces derniers à donner le meilleur d'eux-mêmes. Un changement d'état d'esprit général vis-à-vis des «coupables» contribuera certainement à rendre moins violent le monde dans lequel grandiront nos enfants.

A.-C. R.

1 Service pénitentiaire d'insertion et de probation.